



Conseil exécutif 2020-2021
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Réunion #11 - Été 2020
Lundi le 3 août 2020
Rencontre En-Ligne: Format VisioConférence Teams

Code de couleurs pour ordre d'importance/urgence:

- : Urgent (réponse nécessaire pour cette semaine)
- : Moyennement urgent (Il faut en parler au moins au courant de la semaine)
- : Important, mais pas urgent (Ça peut attendre, mais il faut en parler)
- ___**: Ne nécessite pas notre attention tout de suite.

Présent.es:

Maxime Barrette-Bourque
Saïd Kassabie
Béatrice Petitclerc
Noémie Perrault
Yan Simoneau
Arianne Tévis-Beauchamp

Observateur.rices:

Djeinabou Barry

1. **Ouverture de la séance**
Arianne Tévis-Beauchamp déclare l'ouverture de la séance à 18h05.

2. **Désignation du praesidium**
Béatrice Petitclerc propose Arianne Tévis-Beauchamp à la présidence et Maxime Barrette-Bourque au secrétariat.
Noémie Perrault appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. **Adoption de l'ordre du jour**
Yan Simoneau propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.
Saïd Kassabie appuie.

Arianne Tévis-Beauchamp propose de parler du point 7.4 avant le point 6.

Saïd Kassabie appuie.

AU

4. **Adoption des procès-verbaux**

Saïd Kassabie propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du CE du 30 juillet 2020.

Maxime Barrette-Bourque appuie.

AU

Thomas Blackburn-Boily arrive à 18h09

5. **Tour de table**

6. **Suivi des dossiers en cours**

6.1. **Divan de l'AGED**

Arianne Tévis-Beauchamp : Est-ce que l'annonce a été effectuée ?

Maxime Barrette-Bourque : Tout le monde est courant de mon erreur de la semaine dernière, mais je réalise que ce n'est pas les bons divans. Je reviens tout juste des Laurentides alors je repasse demain à l'Université et je ferai une autre annonce.

6.2. **Machine à café**

Arianne Tévis-Beauchamp : J'ai contacté Van Houtte, qui offre la même machine à café que celle que nous avons présentement, pour voir les options qui s'offrent à nous (réparation, remplacement, location, etc.). Je vais avoir des nouvelles la semaine prochaine.

6.3. **Armoires de l'AGED**

Arianne Tévis-Beauchamp : Je passe à la quincaillerie cette semaine.

6.4. **Suivi des CE aux membres**

Arianne Tévis-Beauchamp : On avait discuté au mois de Mai de créer des canevas de manière bimensuelle pour mettre les membres au courant de certaines décisions qui sont prises dans nos rencontres du CE. Est-ce que ce projet est toujours réaliste ?

Béatrice Petitclerc: Oui ! J'avais fait un beau canevas et j'ai supprimé le document. Après ça, la réalité de mes occupations a repris le dessus. Je me demande si on ferait pas mieux de mettre un lien sur le site de l'AGED. Ça l'éviterait de polluer la page de l'AGED.

Arianne Tévis-Beauchamp : Super bonne idée! On pourrait publier sur Instagram aussi?

Béatrice Petitclerc: Oui, bonne idée. Ça me convient!

7. **Dossiers internes**

7.1. **Commission électorale - Première réunion**

Saïd Kassabie : Avec la rentrée des premières années qui approche, il serait bon pour la Commission électorale de tenir une première réunion. Même si ça ne concerne que cinq d'entre nous. J'aimerais aussi avoir les disponibilités de Béatrice vu que certaines exigences des RGs touchent aussi le poste de Respo. comm.

Béatrice Petitclerc: Je ne m'étais pas proposé la dernière fois parce que je pensais que j'en faisais partie de facto. Je serai lors présente lors de la prochaine réunion.

Ariane Tévis-Beauchamp : Quand comptais-tu faire la rencontre? Tu pourrais faire un W2M?

Saïd Kassabie: Je me demandais juste si c'était mieux cette semaine ou la semaine prochaine. Je ferai un W2M en conséquence.

Béatrice Petitclerc: Moi ça serait mieux la semaine prochaine. Donc, dès Jeudi prochain ça serait parfait pour moi.

Thomas Blackburn : Je ne serai pas là de vendredi cette semaine à vendredi la semaine prochaine. Donc, comme Bé, je pourrais à partir de mercredi soir.

7.2. **Délais d'élection - Dérogation**

Saïd Kassabie : Selon l'article 68 des RGs, l'élection de la personne Responsable aux premières années et des personnes administratrices de première année doivent se tenir dans les deux premières semaines de la session d'automne. Cependant, avec la rentrée des autres années qui a été repoussée et le fait que tout le CA sera en élection, je me disais qu'il serait mieux de recommander une dérogation à cet article.

Ariane Tévis-Beauchamp: C'est assez complet. Tu pourrais l'envoyer à Thomas Champagne.

Saïd Kassabie propose de recommander la résolution unanime concernant les délais d'élections au Conseil d'administration.

Béatrice Petitclerc appuie.

AU

7.3. **Calendrier des instances**

Saïd Kassabie : J'ai préparé un calendrier préliminaire des instances de la session d'automne. J'aimerais avoir votre avis. Je propose un temps de lecture. Après, vous pourrez poser vos questions.

Yan Simoneau: Je sais qu'il n'y a rien de formel, mais pourquoi avoir mis la rencontre de budget le samedi?

Saïd Kassabie: Je l'ai mis samedi, parce que l'année dernière c'était un dimanche. Comme beaucoup de CA, c'est un CA qui est long, c'est pourquoi je l'ai mis la fin de semaine. Il y a moins de restrictions. Si ça ne va pas, je peux le repousser au 20 septembre.

Noémie Perrault: J'avais deux points. Premièrement, considérant que le CA budget dur longtemps, côté pratique pratique ça serait mieux le dimanche. Sinon, je me demandais si la période de mise en candidature c'était bien pour le Représentant au première année? Personnellement, je trouve que la semaine du 24 août c'est un peu tôt. Les gens ne se connaissent même pas encore.

Saïd Kassabie: En gros, je l'ai mis dans la deuxième semaine même si les premières années ne se connaissent pas. Par contre, si on repousse la période de candidature, il faudra repousser l'élection, ce qui repoussera certains CA qui doivent avoir lieu avec la personne représentante au première année. C'est faisable, mais on a certaines restrictions aux RG qui compliquent les choses. J'ai fait le calendrier en fonction de ça.

Arianne Tévis-Beauchamp: J'ai trois points. (1) Est-ce que tu penses repousser la période en candidature après les intégrations? C'est du 27 au 30. (2) Le CA de budget était prévu être en ligne. Pourquoi ainsi? Historiquement, c'est quasiment d'une durée de 14h. C'est certain que les gens ne seront pas totalement là après un certain temps. J'ai peur que si on fait ça en ligne, seul 2-3 personnes seront attentifs et oseront parler. (3) Par rapport à la formule hybride, qu'est-ce que tu voulais dire par là? C'est quoi la formule hybride?

Saïd Kassabie: (1) Oui, c'est possible. (2) Je sais que c'est long, mais le problème c'est que de trouver une salle respectant les mesures de distanciation. Ça demande plus d'effort avec tous les membres du CA et des comités. (3) Le format hybride irait dans le même sens que le CA de budget. Le candidat se présente en présentielle et les personnes assistent aux discours en ligne. Ils peuvent poser leurs questions par l'entremise de la plateforme.

Yan Simoneau: Le CA de budget en ligne risque d'être complexe en ligne. Si on repousse l'élection de première, on ne peut pas dépasser le CA de budget. Qu'est-ce qu'on avait dit par rapport aux candidatures administratrices de première année?

Saïd Kassabie : Comme je l'ai dit, si l'on repousse les élections de représentantes de première année, on va aussi devoir repousser le CA de budget et plusieurs autres événements.

Arianne Tévis-Beauchamp: Avant d'adopter le calendrier, je pense que je repousserait la date de mise en candidature après les intégrations. Pour ce qui est du CA en ligne, je regarderai avec Me Gaulin pour louer une grande salle. Je modifierais donc le "en ligne" pour "à déterminer".

Saïd Kassabie : Je peux faire les changements. Je pourrai vous revenir avec une version officielle dans les prochaines réunions.

Noémie Perrault: Ça poursuit ce que tu as dit Arianne. Je recommanderais de tout décaler d'une semaine. De cette manière, on respecte les délais pour les CA. Le CA de budget tomberait le dimanche le 27, ce qui est avant octobre.

Maxime Barrette-Bourque: On peut se rassembler dans les salles à 1m avec un masque. On pourrait donc être en présentiel. Ça irait de pair à garder le CA de budget « à déterminer ».

Béatrice Petitclerc: On pourrait faire ça à l'auditorium. Le 2m serait respecté.

Noémie Perrault: Je pense aussi qu'il serait possible de faire un horaire de passage. Quitte à se mettre des 10 minutes de « pause » une fois de temps en temps pour éviter de cumuler les retards.

7.4. **Création du comité des étudiant.e.s en droit noir.e.s de l'UdeS**

Arianne Tévis-Beauchamp : J'ai discuté avec une membre de l'AGED aujourd'hui qui développe, avec d'autres collègues, depuis un moment déjà la création d'un comité pour nos étudiant.e.s noir.e.s. Je veux donc qu'on aborde une première discussion aujourd'hui. J'aimerais connaître votre opinion sur la création d'un tel comité, nous n'avons aucune décision à prendre, mais je voulais sonder votre intérêt.

Djeinabou Barry : J'ai eu cette idée parce que toutes les universités l'ont sauf nous et l'UdeS. Le comité pourrait se distinguer du comité diversité dans la mesure où le comité des étudiant.es noir.es s'intéresse davantage aux différences ethniques que les différences de genre. Avec le *Black Month History*, par exemple, nous allons pouvoir faire des activités, ou encore avoir des conférences avec des juges ou des avocats racisés.

Béatrice Petitclerc : J'aime l'idée. Ce comité va apporter une plus grande représentation aux étudiants.es noirs.es de la Faculté. Pensez-vous faire des collaborations avec des chaires de recherches ou avec des professeurs de l'Université?

Djeina Barry : Que veux-tu dire exactement?

Béatrice Petitclerc : Comme pour les peuples autochtones, il y a une chaire de recherche qui a vu le jour cet été. Ça favoriserait les partenariats avec les autres universités ou avec d'autres sphères politiques ou scientifiques.

Djeina Barry: Bonne idée!

Saïd Kassabie : Moi je suis en faveur. Ce que je me demande c'est, qu'en regard des RGaux, si on veut créer un nouveau comité il va falloir scinder le comité diversité. Si

on retire le mandat de diversité culturelle du comité diversité, est-ce que votre Comité pourrait récupérer certains mandats?

Djeina Barry : Oui, c'est vraiment un bon point à soulever. On peut promouvoir tant le niveau racial que celui culturel. On pourrait récupérer cette partie là, parce que le comité diversité n'ira pas en profondeur du côté culturel et racial.

Noémie Perrault : Super belle initiative. Ça m'a fait penser au documentaire du "13e amendement". J'avais trouvé le contenu super intéressant. C'est une fille de troisième année qui me l'avait recommandé. Je crois que vous pourriez faire plein de chose en lien avec ça.

Yan Simoneau : Encore bravo pour l'initiative! Est-ce que vous voudriez avoir une affiliation avec l'AGED pour avoir du financement ou y aller de manière indépendante?

Djeina Barry : Le documentaire est vraiment intéressant. On veut vraiment faire du pouce avec le côté éducatif. Et oui, on veut vraiment s'affilier avec l'AGED. On ne veut pas être isolé, on veut inclure toute la communauté agédienne. Notre but est de faire partie de l'AGED.

Thomas Blackburn-Boily : Super idée! Je pense que l'affiliation avec l'AGED serait intéressante. Je trouves que tu amènes des activités tant socioculturelle que des activités en lien avec le droit. Le seul bémol serait le conflit d'intérêt avec le Comité Diversité, je vous inviterais à rentrer en contact avec eux pour trouver un compromis sur la diversité de genre et culturelle.

Djeina Barry: Très bon point! Je vais contacter la coordinatrice.

Arianne Tévis-Beauchamp: Très belle initiative! Surtout avec les événements des derniers mois. On pensait qu'il n'y allait pas avoir assez d'étudiants intéressés, mais maintenant je crois que c'est parfait. Saïd, est-ce que la Commission de révision pourrait nous aider? Serait-elle à l'aise d'aider le futur comité à se pencher sur la question?

Saïd Kassabie: En fait, pour créer un comité, il y a un document à remplir. C'est l'annexe G des RGaux. C'est sûr que la proposition devra arriver avec un article des RGaux, donc c'est certain que la Commission de révision pourrait aider à écrire cet article. Par ailleurs, je me demandais est-ce qu'il y a d'autres personnes impliquées dans le projet qui pourraient être nommées par intérim jusqu'à ce que le projet voit le jour?

Djeina Barry: Oui, on est déjà 7 activement impliqués. On a déjà établis les valeurs et les fondements, les rôles et les activités.

8. Dossiers externes

9. Dossiers financiers

9.1. Carte de Crédit

Yan Simoneau : J'ai contacté Desjardins afin de me renseigner sur l'opportunité d'avoir une carte de crédit au nom de l'AGED. Ceci permettrait de mettre directement les achats sur la carte de l'AGED et d'éviter de passer par nos comptes personnels. Par contre, il y a des frais annuels de 60\$. À quel point voulons-nous payer ces frais lorsque le trésorier rembourse les dépenses la journée suivante cette dépense voire même la journée même?

Maxime Barrette-Bourque: Je ne sais pas si cela a été considéré, mais il existe des cartes de crédit prépayées rechargeables.

Béatrice Petitclerc: Ça serait pertinent. On a des paiements récurrent qui devraient passer là-dessus. À 60\$ c'est beaucoup, mais on pourrait considérer l'idée à Max.

Saïd Kassabie: Si c'est vraiment nécessaire, oui. Si ce n'est pas nécessaire, je ne vois pas en quoi ce serait utile. Si on s'engage pour plus d'un an, il faudra passer par le CA.

Noémie Perreault: Aussi, j'essaie de regarder dans les RGaux, mais il me semble que dans la situation où un membre sait qu'il fera une dépense d'un montant approximatif, il peut faire une demande d'avance de fond.

Yan Simoneau: Je pense qu'avoir une carte de crédit prépayée, ça va compliquer les opérations. On pourrait avoir une carte de crédit, mais comme Saïd le mentionne, la annuler après 1 an pour ne pas passer en CA. Personnellement, c'est plus simple qu'une personne vienne me voir directement avec une pièce justificative.

Saïd Kassabie: Concernant l'avance de fond, ça serait une subvention. Ça peut se faire, mais c'est toujours mieux d'avoir une preuve.

Yan Simoneau: Il me faudrait une proposition, parce que j'ai déjà des démarches d'entreprises.

Thomas Blackburn-Boily propose d'arrêter les démarches déjà entreprises pour avoir une carte de crédit.

Noémie Perreault appuie.

AU

Thomas Blackburn-Boily quitte à 19h16.

10. Dossiers académiques

11. Dossiers des activités étudiantes

12. Dossiers communication

12.1. Officialisation des consommations gratuites pour les photographes lors des 5@8

Béatrice Petitclerc : Stéphanie m'avait glissé un mot comme quoi les photographes avaient leurs consommations gratuites lors des 5@8, mais cela n'avait jamais été officialisé dans nos RGaux. Vu la difficulté de recruter des photographes, je trouverais ça pertinent de l'ajouter textuellement à la description de poste afin d'assurer la légitimité de la pratique. Il conviendrait de noter qu'il s'agit d'un.e photographe par soirée (deux lors des 5@11) qui ont notamment les responsabilités de prendre les photos lors des soirées, les traiter ainsi que de les publier sur la page Promo. C'est donc un grand investissement de temps hebdomadaire non rémunéré qui est compensé par cette pratique.

Noémie Perreault: Je suis d'accord, mais j'ai un malaise. La difficulté de donner des consommation gratuite, c'est que les gens vont abuser. Rien n'empêche le photographe d'en donner aux autres. Par exemple, le comité Promo qui donne des consommations à leurs amis. Je suis d'accord de donner des consommations gratuites aux photographes, mais je mettrais un maximum. Considérant leur mandat, j'opterais pour 3 ou 4 consommations.

Béatrice Petitclerc: Je mettrais même un système qui suivrait les quantités de consommation au fil de la soirée.

Saïd Kassabie : Moi, je serais défavorable d'inclure ça dans les RGaux. Je ne trouve rien de semblable qui permet une compensation pour un poste. Je me demande si ça peut se faire de façon non-officielle. Nous n'aurions alors pas besoin de les écrire dans les RGaux pour le faire. Je me verrais mal d'inclure une disposition où des étudiants seraient compensés. Ce serait une première.

Noémie Perreault: Dans ce cas là, je peux prendre un mandat qui s'assure que le photographe ait 3 consommations par 5@8 et, que s'il ne les prend pas, qu'il me les rapporte.

Noémie Perreault propose de s'assurer d'offrir trois (3) coupons de consommations gratuites au photographe à chaque 5@8 pour les sessions d'automne et d'hiver.

Béatrice Petitclerc appuie.

Béatrice Petitclerc : Si ce n'est pas inclu dans nos RGaux, est-ce qu'on peut quand même faire la promotion lorsqu'on affiche le poste?

Saïd Kassabie: Ça devrait rester une règle non-écrite. C'est écrit dans ce PV. Moi, personnellement, je n'ai pas envie que les photographes se présente pour cet aspect.

Arianne Tévis-Beauchamp: La seule chose c'est que pour avoir fait beaucoup de bénévolat, c'est difficile de trouver des gens partants. C'est dommage, mais l'alcool est un bon incitatif. Je ne dis pas de le publier en AG, mais sur la publication ça serait bien quand même de le mentionner.

Maxime Barrette-Bourque : Les DJ ont des consommations gratuites non? Nous pourrions faire de même pour les photographes.

Noémie Perreault: Encore une fois, c'est une règle non-écrite. De mémoire, c'est une (1) consommation gratuite. J'ai l'impression que c'est à ma discrétion. Je dirais (1) une consommation gratuite par heure de bénévolat.

Saïd Kassabie demande le vote.

Abstention: 0

Pour: 5

Contre: 1

Adopté à majorité.

13. **Dossiers professionnels**
14. **Dossiers sur l'environnement et la condition étudiante**
15. **Dossiers premières année**
16. **Varia**
17. **Fermeture de la séance**

La séance est levée à 19h35.

Annexes

[Résolution unanime - Délais d'élections](#)

[Calendrier des instances - Automne 2020](#)